



Application des nouvelles directives fédérales pour les cérémonies à l'église, dès le 13 septembre 2021 :

- Jusqu'à 50 personnes, sans Pass sanitaire, avec masque
→ Messes en semaine, **sauf mercredi matin à Fully**
- Plus de 50 personnes, avec Pass sanitaire, sans masque
→ Messes du week-end et enterrements

Les contrôles seront effectués à l'entrée des églises lors des messes du week-end, des enterrements et le mercredi matin à Fully (+ de 50 pers.)

Les messes du dimanche soir à 18h00 à Fully et à Leytron sont réservées **aux personnes n'ayant pas de certificat COVID.**

(Max. 50 personnes)

Inscriptions sur www.kelmesse.org et masques obligatoires.

L'Evêché et les prêtres des paroisses du Secteur des Deux-Rives soutiennent ces mesures et vous demandent instamment de tout mettre en œuvre pour qu'elles restent un moyen supportable d'éviter de nouvelles fermetures.